

Collège Honoré d'Urfé

Projet d'Etablissement

2018-2022



Collège et environnement :

L'établissement appartient à la cité scolaire Honoré d'Urfé, en restructuration jusqu'en 2021, constituée du collège (830 élèves) et du lycée (1900 élèves) au sein d'un site de près de 10 hectares.

Le collège a investi de nouveaux locaux à la rentrée 2017.

Deux entrées sont dédiées aux collégiens (rue Buffon et rue Désaugier).

Le secteur de recrutement du collège est composé de 13 écoles essentiellement en milieu urbain.

L'établissement est facilement accessible car en proximité de la gare SNCF Bellevue et de la gare routière (tram et bus) sur la place Bellevue.

Personnels :

3 personnels équipe de direction (principal, adjoint principal, adjoint gestionnaire)

50 professeurs

2 CPE

9,5 AED

2,5 secrétariat

1 infirmière scolaire

1 assistante sociale (3 demi-journées)

1 psy EN (3 demi-journées)

Elèves :

830 élèves dont

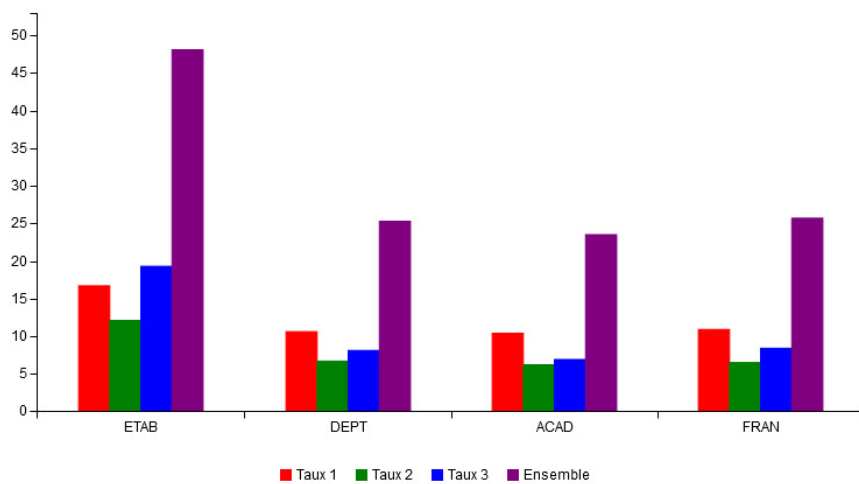
UP2A : 40

ULIS : 15

Unité Thérapeutique : 8

Répartition des élèves de niveau collège par taux de bourse - 2017 - 2018

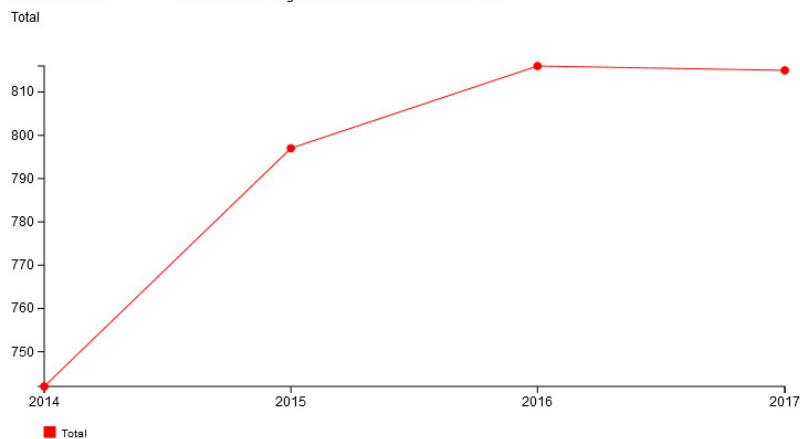
Etablissement : 0421678W - Collège Honoré d'Urfé - SAINT ETIENNE



Le taux d'élèves boursiers est passé de 39,8% en 2014 à 48,1% en 2017.

Total des effectifs d'élèves

Etablissement : 0421678W - Collège Honoré d'Urfé - SAINT ETIENNE

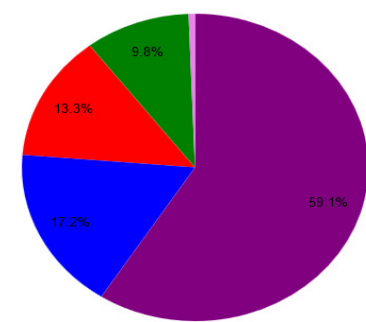


Le nombre d'élèves est passé de 692 en 2012 à 830 en 2017.

Parents :

Distribution par PCS regroupées - 2017 - 2018

Etablissement : 0421678W - Collège Honoré d'Urfé - SAINT ETIENNE

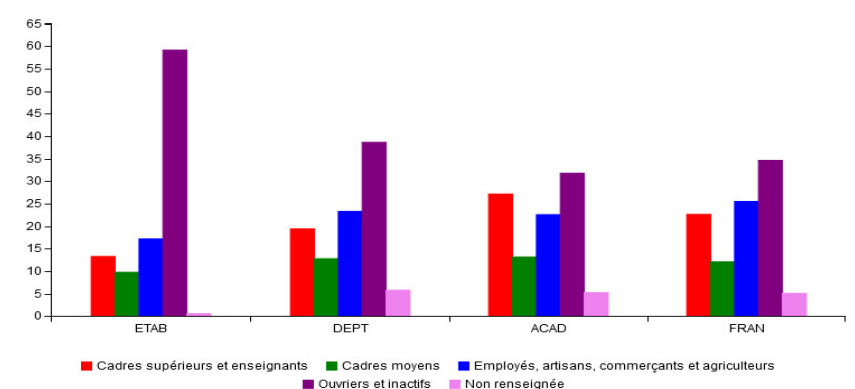


■ Cadres supérieurs et enseignants ■ Cadres moyens ■ Employés, artisans, commerçants et agriculteurs
■ Ouvriers et inactifs ■ Non renseignée

Cadres supérieurs et enseignants	Cadres moyens	Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	Ouvriers et inactifs	Non renseignée
13.3%	9.8%	17.2%	59.1%	0.6%

Distribution par PCS regroupées - 2017 - 2018

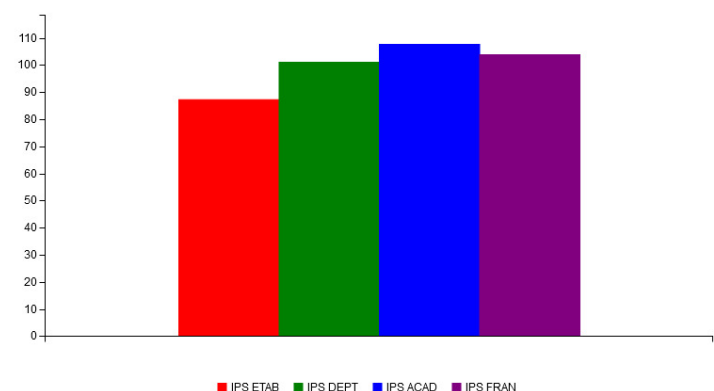
Etablissement : 0421678W - Collège Honoré d'Urfé - SAINT ETIENNE



L'Indice de Position Sociale (IPS) de l'établissement est 87,2

Indice de position sociale - Niveau collège - 2017 - 2018

Etablissement : 0421678W - Collège Honoré d'Urfé - SAINT ETIENNE



12,9 % (2015) des élèves vivent en Quartier Politique de la Ville (QPV)

AXE 1 : FAVORISER ET PERMETTRE LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

Dans le cadre du 1^{er} axe, les points suivants sont notamment identifiés :

- Envisager la place des familles à l'école : notion de co-éducation, se poser la question de l'accueil des parents au collège, ...
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de remédiation : questionner le lien avec la classe, le pilotage de ces dispositifs, ...
- Favoriser la scolarisation des élèves à besoins particuliers (classe thérapeutique, ULIS, allophones, hors-dispositif) : accueil et suivi des élèves, place des dispositifs, notion d'inclusion, notion de différenciation, ...
- Mettre en question l'évaluation en lien avec le socle : projet de supprimer les notes en 6^e dès l'année scolaire 2018-2019 dans la continuité du cycle 3 et mettre en œuvre l'évaluation par compétence (évaluation positive, estime de soi, ...). Quel outil ? (logiciel, ...)
Questionner le fonctionnement du conseil de classe ?
- Rendre l'élève et sa famille acteur de l'orientation : fluidité et personnalisation des parcours. Décliner ce qu'on peut mettre en œuvre autour de l'information à l'orientation (métiers d'art, métiers scientifiques, partenariat avec d'autres établissements, forum des métiers...). Aider l'élève à trouver ce qui lui correspond le mieux, dans le cadre du parcours Avenir.
- Valoriser la réussite des élèves : remise des diplômes, certifications,
- Consolider les liaisons Ecole / Collège / Lycée : comment favoriser les échanges de pratiques ? quels outils communs et partagés ?

OBJECTIFS GENERAUX		ACTIONS	INDICATEURS ET EFFETS ATTENDUS
OBJECTIF 1 : DEVELOPPER UNE PEDAGOGIE EXIGEANTE ET BIENVEILLANTE DANS LE CADRE DE L'ECOLE DU SOCLE	DEVELOPPER LA LOGIQUE DE CYCLE ET LA LIAISON ECOLE / COLLEGE / LYCEE POUR DONNER D'AVANTAGE DE COHERENCE AU PARCOURS SCOLAIRE DE L'ELEVE	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en œuvre des échanges de pratiques et de services entre enseignants dans le cadre de projets mais aussi de dispositifs tel que "devoirs faits" → Consolider les projets dans le cadre du cycle 3 dans le cadre du conseil Ecole / Collège → Mettre en œuvre les conditions de la liaison avec le LGT Honoré d'Urfé (projet pédagogique, tutorat entre élèves, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre, suivi et valorisation des projets pédagogiques et éducatifs dans le cadre des liaisons Ecole/Collège/Lycée → Participation des équipes pédagogiques et éducatives au conseil Ecole / Collège
	METTRE EN PLACE UNE EVALUATION PAR COMPETENCES AUX SERVICES DES APPRENTISSAGES	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en œuvre une évaluation par compétences en 6^{ème} à la rentrée 2018 puis sur les autres niveaux à partir de la rentrée 2019 → Développer l'utilisation du LSU et sa communication → Mettre en place de temps de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> → Harmonisation des pratiques d'évaluation → Saisie régulière du LSU → Communication du niveau d'acquisition du socle aux élèves et aux familles
	ACCOMPAGNER LE TRAVAIL PERSONNEL DE L'ELEVE DANS LA CLASSE ET HORS LA CLASSE	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place des évaluations communes sur tous les niveaux de classes selon un calendrier diffusé auprès des élèves et des familles → Construire un outil de liaison entre le dispositif "devoirs faits" au collège et l'accompagnement à la scolarité dans les structures associatives avec les équipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> → 3 disciplines par niveau au minimum concernées par une évaluation commune → Existence de temps de concertation entre les différents acteurs de l'accompagnement à la scolarité → Nombre d'enseignants participant au dispositif "devoirs faits" → Rendre les élèves autonomes dans le travail personnel
OBJECTIF 2 : FAVORISER LA FLUIDITE DES PARCOURS ET L'AMBITION SCOLAIRE POUR TOUS	PERSONNALISER LES PARCOURS AFIN DE FAIRE PROGRESSER TOUS LES ELEVES	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place un support individuel formalisant le parcours Avenir de la 6^{ème} à la 3^{ème} notamment autour de temps forts (forum des métiers, stage d'observation,...) → Réunir plus régulièrement les professeurs principaux et le PSY EN → Développer un partenariat avec les lycées proches (LGT et LP) et avec un réseau d'entreprises → Mettre en place 2 professeurs principaux en 3^{ème} et/ou un coordonnateur de niveau → Mise en place d'un protocole d'accueil et de suivi des élèves allophones → Développer la participation de l'équipe pédagogique aux ESS → Communiquer davantage autour de la mise en place de PAP, PAI et PPRE → Utiliser les ressources internes dans le cadre de l'UP2A, de l'ULIS et de l'UE 	<ul style="list-style-type: none"> → Pas d'élèves "sans solution" post 3^{ème} → Plus du tout ou peu de réorientation en fin de 2GT → Connaissance partagée des problématiques en lien avec l'accompagnement pédagogique des élèves à besoins particuliers (mise en œuvre de temps de formation en interne) = montée en compétences des équipes pédagogiques → Connaissance par tous les membres de l'équipe pédagogique des élèves concernés par un type d'aménagement
	LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> → Réunir régulièrement le GPDS → Définir les missions du référent "décrochage scolaire" (CPE) → Saisir les absences et retards en ligne en classe → Faire connaître le projet vie scolaire → Mettre en place le tutorat → Développer l'EPS adapté 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre d'élèves suivis par le GPDS → Diminution du nombre d'absences "perlées" et de retards (stratégie d'évitement)
	VALORISER ET DEVELOPPER L'AMBITION SCOLAIRE	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place une cérémonie officielle de remises des diplômes et certifications (DNB, CFG, DELF, PSC1, ...) → Mettre en place un affichage valorisant l'investissement des élèves (atelier, club, UNSS, ...) → Prendre en compte l'investissement des élèves dans le cadre des évaluations périodiques (CVC, ...) → Mettre en valeur la réussite des parcours des anciens élèves à l'occasion de rencontres entre pairs → Pérenniser le partenariat avec l'université Jean Monnet (CILEC) dans le cadre du dispositif "cordée de la réussite" 	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de réussite brut au DNB (+ de 85%) → Notes au contrôle continu et aux épreuves ponctuelles écrites et orales > ou = aux moyennes départementales → Valeur ajoutée positive au DNB → Diminution des écarts de réussites CSP+ et CSP- → Diminution des écarts de réussite liés au genre
OBJECTIF 3 : FAIRE DU PRINCIPE DE « CO-EDUCATION » UN LEVIER DE REUSSITE SCOLAIRE	DEVELOPPER ET FAVORISER L'IMPLICATION DE TOUTES LES FAMILLES DANS LA SCOLARITE DE LEUR ENFANT ET DANS LA VIE DE L'ETABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> → Créer un « espace parents » au collège → Penser les rencontres parents / professeurs autour de la notion d'accueil et de dialogue → Développer et diversifier les moments de rencontres et d'échanges avec les parents, notamment les plus éloignés de l'Ecole : mettre en place le dispositif « école ouverte », des « cafés des parents » réguliers et thématiques en lien avec les structures associatives de quartier, → Favoriser la participation des parents dans les temps forts de l'établissement (Portes Ouvertes, journée du sport scolaire, forum des métiers, ...) → Développer les usages partagés de l'ENT entre élèves, parents et enseignants (cahier de texte, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> → Taux de présence des familles lors des temps formels de rencontre au collège → Participation des familles dans les temps forts de la vie de l'établissement → Organisation de 3 "cafés des parents" au minimum par an → Nombre de connexion à l'ENT → 100% des équipes pédagogiques remplissent le cahier de texte numérique

AXE 2 : CONSTRUIRE LE CITOYEN ECLAIRE DE DEMAIN

Dans le cadre du 2ème axe, les points suivants sont notamment identifiés:

- ➔ Faire du collège un lieu de vie et un lieu d'épanouissement : Créer un sentiment d'appartenance. Réfléchir aux compétences sociales liées au vivre ensemble et au savoir-être.
Quelle politique de vie scolaire ? Rôle du CVC ? Rôle du Foyer Socio Educatif ?
Le parcours citoyen pourra alimenter cet objectif-là. L'éducation au développement durable, également.
Comment rendre l'élève médiateur, passeur de connaissances (création et appropriation d'un espace : définition et identification de lieux fléchés permettant au travers d'exposition de travaux d'élèves de valoriser).
- ➔ Favoriser la transmission et l'acquisition de valeurs citoyennes : Actions de solidarité, mesures de responsabilisation, de tutorats entre élèves.
Quelle place pour les partenaires extérieurs (Centre Social, association, ...) ?
- ➔ Consolider et favoriser la mixité sociale : comment mettre en valeur cette richesse ? Quelle communication ?
- ➔ Maintenir une politique de santé et de prévention riche et ambitieuse : rôle du CESC ? cellule de veille ? place et rôle des différents acteurs ?...
- ➔ Accompagner une éducation autonome et responsable du numérique : construire le citoyen numérique : formation cybercollège pour les élèves , les parents ? quelle culture numérique ? quels usages pédagogiques du numérique ?

OBJECTIFS GENERAUX		ACTIONS	INDICATEURS ET EFFETS ATTENDUS
OBJECTIF 1 : FAIRE DU COLLEGE UN LIEU DE TRANSMISSION DE VALEURS ET D'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE	FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Installer le parcours citoyen au cœur des enseignements, notamment l'EMC, mais aussi comme thématique de cycle ➔ Pérenniser les actions existantes autour du thème de l'égalité ("bus de l'égalité"), de la solidarité (Resto du cœur, ACF, ...) ➔ Donner sens à la charte de la laïcité ➔ Développer les partenariats avec les associations et les intervenants dans le cadre de la Réserve Citoyenne par exemple ➔ Illustrer au collège les semaines thématiques par des actions concrètes ➔ Rendre systématique dans le cursus collégien un temps solidaire (partenariat à établir et valorisation) 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Plus d'insultes liées aux différences (racisme, sexisme, homophobie, ...) ➔ Nombre et qualité des marques de politesse à l'intérieur de l'établissement ➔ Nombre d'actions dans le cadre des semaines thématiques (de la presse, des discriminations, ...) ➔ 100% des élèves dans le cursus collégien participent à un temps solidaire
	EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Rendre concrète et visible la labellisation E3D du collège aux travers des actions menées (communication interne et externe) ➔ Multiplier les poubelles à l'intérieur du bâtiment et dans les espaces extérieurs (cour et parvis) ➔ Mettre en place d'un kit de nettoyage dans chaque salle ➔ Reconnaître l'investissement des élèves "éco-volontaires" ➔ Systématiser un calendrier de responsabilisation de l'environnement (1 classe / 1 semaine) 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Diminution des dégradations ➔ Propreté de l'établissement (couloir, escalier, salle de classe, cour,...) ➔ Création d'un comité de pilotage E3D
	FAVORISER UN USAGE AUTONOME ET RESPONSABLE DU NUMERIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Former les personnels aux usages pédagogiques du numérique en lien avec les outils existants (tablettes, MP3, VPI, ENT, ...) ➔ Mettre en place des temps d'échanges autour des usages numériques entre parents / élèves / professeurs ("café des parents" par exemple) ➔ Former les élèves et les parents à l'utilisation de l'ENT ➔ Créer un atelier numérique ➔ Mettre en œuvre et diffuser une charte numérique 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Taux d'utilisation des salles informatiques ➔ Taux d'utilisation du matériel dédié (exemple valise tablettes) ➔ 100% des nouveaux élèves en 6ème mais aussi ceux entrant sur les autres niveaux de classe formés à l'utilisation de cybercollège ➔ 1 "café des parents" par niveau sur les usages de l'ENT ➔ Diminution des cas de cyber harcèlement via les réseaux sociaux
OBJECTIF 2 : FAIRE DU COLLEGE UN LIEU DE VIE APAISE ET D'EPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF	CREER UN SENTIMENT D'APPARTENANCE PARTAGE PAR TOUS LES ACTEURS DE L'ETABLISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Rendre visible les projets de classe, les travaux d'élèves, les résultats sportifs, ... (panneaux d'affichage, espaces dédiés, ...) ➔ Développer l'ENT comme outil de communication externe et interne ➔ Créer un logo (tee shirt AS, casquette voyage scolaire, tenue portes ouvertes, ...) ➔ Créer un journal du collège ➔ Développer les moments fédérateurs : journée d'intégration, photo de classe, carnaval, ... ➔ Développer l'action de l'Amicale des personnels 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Création de panneaux d'affichage AS ➔ Création d'expos temporaires (arts plastiques par exemple) ➔ Actualisation de cybercollège par les enseignants eux-mêmes en lien avec le référent numérique et le webmaster ➔ Nombre de moments fédérateurs et taux de participation
	CREER UN CLIMAT SCOLAIRE SEREIN AU SEIN DU COLLEGE : LA VIE SCOLAIRE L'AFFAIRE DE TOUS	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Diffuser et expliciter le règlement intérieur du collège ➔ Mettre en place une charte du respect et de la politesse ➔ Ritualiser les entrées et les sorties de classe autour de la notion d'accueil (le professeur est présent devant sa salle avant les élèves) ➔ Développer les ateliers et clubs sur les temps de vie scolaire ➔ Encourager le développement d'une dynamique sportive au sein du collège (journée du sport scolaire, journée d'intégration, voyage au ski ou à la mer en 5ème, UNSS) au service du climat scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Diminution du nombre de punitions et sanctions ➔ Rendre efficient le temps de classe et optimiser la durée de la séquence (55 minutes) ➔ Présence des adultes dans les espaces hors la classe ➔ Nombre d'ateliers et de club notamment sur la pause méridienne ➔ Projet EPS
	FAVORISER LA CITOYENNETE COLLEGIENNE	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pérenniser et mieux faire connaître l'action des élèves au sein du CVC ➔ Développer et étoffer la formation des délégués et en amont investir le temps des élections comme un moment d'éducation à la citoyenneté ➔ Développer et enrichir le foyer des élèves (lieu) ➔ Encourager la présence des élèves au sein de l'Association Sportive et du Foyer Socio Educatif ➔ Reconnaître et valoriser les élèves investis (cérémonie, récompense, prise en compte dans le cadre de l'évaluation, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Plus d'élèves investis, notamment sur les niveaux 4ème et 3ème et davantage de garçons ➔ Montée en compétences de délégués jouant leur rôle dans les différentes instances (présence et intervention) ➔ Nombre d'élèves à l'AG de l'AS et du FSE
OBJECTIF 3 : FAIRE DU COLLEGE UN LIEU DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX LIES A LA SANTE ET A LA SECURITE	SENSIBILISER LES ELEVES AUX ENJEUX LIES DU PARCOURS SANTE	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Dans le cadre du CESC, mettre en place des actions ciblées pour chaque niveau de classe autour des thèmes de la santé alimentaire, des addictions, de la sexualité, des relations filles / garçons, du harcèlement et de la solidarité ➔ Dépistage systématique par l'infirmière scolaire en 6ème et lien avec l'infirmière scolaire de secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Diminution des conduites à risques ➔ Diminution des cas de harcèlement et libération de la parole ➔ Anticipation des problématiques de santé (mise en place PAI)
	SENSIBILISER ET FORMER LA COMMUNAUTE EDUCATIVE A LA NOTION DE RISQUE	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Former tous les élèves et les personnels au PSC1 et aux GQS ➔ Actualiser et diffuser le PPMS en y associant le SDIS ➔ Développer la formation à la sécurité routière ➔ Sécuriser les accès et les abords de l'établissement ➔ Mettre en place des protocoles liés à la sécurité au travail 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 100% des élèves et des personnels formés au PSC1 et aux GQS ➔ Régularité des exercices et diffusion d'un retour d'observations ➔ Diminution des risques sur la voie publique

AXE 3 : OUVRIR LES ELEVES SUR LE MONDE ET SA DIVERSITE

Dans le cadre du 3ème axe, les points suivants sont notamment identifiés::

- Consolider l'offre culturelle artistiques, scientifiques, sportives :
Des principes communs sont à partager sur l'offre culturelle. Déplacer la question de personne porteuse de projet à la question d'équipe porteuse de projet. Questionner la notion de transversalité ?
Multitude d'initiatives mais manque de lisibilité globale : comment fédérer les projets ? comment améliorer la communication interne et externe ?
- Favoriser un parcours artistique et culturel pour tous :
comment permettre à tous les élèves un accès à la culture? Le collège favorise la gratuité mais le coût des voyages est à interroger.
- Créer un outil type port-folio / idée d'un passeport culturel dans le cadre du Parcours d'Education Artistique et Culturel pour chaque collégien.
- La place du CDI au cœur de l'établissement : quelle politique documentaire ? quelle place dans les différents projets ?

OBJECTIFS GENERAUX		ACTIONS	INDICATEURS ET EFFETS ATTENDUS
OBJECTIF 1 : ENCOURAGER UNE FORTE OUVERTURE CULTURELLE POUR TOUS	FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (PEAC)	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en place un support individuel formalisant le PEAC de la 6ème à la 3ème → Installer le PEAC au cœur des enseignements, notamment dans le cadre de l'interdisciplinarité et / ou d'une logique de cycle → Favoriser l'identification du référent culture par les équipes pédagogiques comme personne ressource, notamment au moment de la pré-rentrée → Mettre en place des projets culturels dans le cadre de classes à PAC et d'actions visant un nombre maximum d'élèves (projet lecture, club lecture, club théâtre, chorale, collège au cinéma...) → Mettre en place des partenariats avec des associations artistiques → Développer la communication interne (document type et cahier des charges rempli par l'enseignant organisateur) et externe (articles de presse, Cybercollège, ...) concernant les actions et le programme culturel du collège 	<ul style="list-style-type: none"> → 16 projets minimum dans le classeur dédié au PEAC pour chaque élève en fin de 3ème → Plus d'équité entre les élèves au regard du cursus → Toutes les classes concernées par un projet culturel
	PENSER LA POLITIQUE DES VOYAGES ET SORTIES SCOLAIRES DANS UN CONTINUUM PEDAGOGIQUE POUR TOUS	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager les mobilités individuelles ou collectives à l'étranger (voyages scolaires en Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie, Portugal) mais formaliser les objectifs pédagogiques et encadrer le coût maximum pour les familles → Etablir le programme des voyages scolaires lors du dernier CA de l'année N-1 → Poursuivre les projets ERASMUS + → Mettre en place des appariements avec des établissements scolaires à l'étranger → Exploiter le patrimoine local, notamment "les sites majeurs" identifiés par le CD42, ainsi que les nombreux lieux culturels de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> → Pas d'élèves exclus d'une sortie ou d'un voyage scolaire pour des raisons économiques → Calendrier des voyages communiqués à la rentrée du mois de septembre
	DIVERSIFIER L'ACCES A LA CULTURE PAR L'ENRICHISSEMENT DES PARCOURS DE FORMATIONS	<ul style="list-style-type: none"> → Développer et mettre en valeur les pratiques de Chorale (spectacle de fin d'année, prise en compte dans les pratiques d'évaluation) → Encourager les ateliers d'expression et de création artistiques, notamment le théâtre 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre d'élèves participant à la chorale → Nombre d'élèves participant aux clubs et ateliers artistiques et culturels
OBJECTIF 2 : VALORISER LA DIVERSITE DES CULTURES AU COLLEGE	METTRE EN VALEUR LA RICHESSE DU MULTICULTURALISME	<ul style="list-style-type: none"> → Valoriser le parcours et l'identité des élèves allophones → Mettre en place une action commune avec les structures associatives (CSE, ...) associant les parents autour du thème de la richesse et de la diversité culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre et type d'actions => effet attendu = meilleure estime de soi, meilleure intégration, ...
	METTRE EN VALEUR LE MULTILINGUISME	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager les projets liés à la pratique des LVE, notamment dans le cadre du cycle 3 (projet "monster wanted" en anglais, projet "mise en voix" en italien, ...) ou dans le cadre de la liaison avec le LGT (en italien et en portugais avec le LGT Honoré d'Urfé par exemple) → Encourager la participation aux concours (exemple Big Challenge) et actions certificatives (en allemand par exemple) → Pérenniser les dispositifs bilangue en 6ème : Anglais-Allemand, Anglais-Italien, Anglais-Portugais → Mettre en place un enseignement en DNL (Italien / SVT et Anglais / Physique Chimie par exemple) → Pérenniser le partenariat avec l'université Jean Monnet et le CILEC 	<ul style="list-style-type: none"> → Diversité des langues au collège → Amélioration du niveau de langue d'élèves mieux préparés aux enjeux liés à la pratique de l'oral en post 3ème → Continuité des parcours dans le cadre du cycle 3 notamment → Utilisation des ressources numériques dans les apprentissages des LVE → Création d'une "cordée de la réussite"
OBJECTIF 3 : FAIRE DU CDI, UN CENTRE DE CONNAISSANCES ET DE CULTURES AU CENTRE DE L'ETABLISSEMENT	DEVELOPPER LE ROLE ET LA PLACE DU CDI PARTENAIRE DES PROJETS CULTURELS	<ul style="list-style-type: none"> → Encourager la collaboration active entre enseignants et enseignants-documentalistes (actions, projets, ...) → Faire du CDI un lieu de mise en valeur et d'exposition des actions et projets culturels → Développer les partenariats (médiathèques, librairies) → Mettre en valeur les semaines thématiques comme la semaine de la presse par exemple, notamment dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'image → Amener la culture dans l'établissement au travers de participation à des actions autour de la lecture (auteur en résidence, rencontres d'auteurs, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> → Nombre de projets culturels auxquels le CDI participe
	DEVELOPPER UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU SERVICE DES APPRENTISSAGES	<ul style="list-style-type: none"> → Poursuivre l'éducation à la recherche documentaire auprès des élèves → Maintenir une ouverture optimum du CDI aux élèves → Développer une politique d'achats de livres concertée avec les enseignants → Formaliser un projet CDI 	<ul style="list-style-type: none"> → Taux d'emprunt des ressources documentaires → Taux d'occupation → Diffusion et connaissance du projet CDI